



Combien puis je demandé d'indemnisation pour 2j d'itt

Par **jenny57150**, le **13/05/2009** à **20:48**

Bonjour,

Je passe vendredi au tribunal en tant que victime de "violence volontaire " ou j'ai eu 2 j d'itt mais depuis (ca fait presque un an) je fais toujours des cauchemar je suis nerveuse et jamais je me sens en securité , en fait je suis une maman de 25 ans et la personne qui ma tapé et une maman de 22ans qui est la nouvelle concubine de mon ex mari , elle ma frappé violement devant mes enfant qui ont etais très choquée de cette scence mais a part eux pas de temoins...je vous remercie de votre aide !